

ACD/LB

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

ADMINISTRATION DES DOUANES

DIRECTION DE L'ECOLE DES DOUANES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CIRCULAIRE N° 436 DU 19-4-1983

Le service est informé que la Direction de l'Ecole des Douanes et de la Formation recrute pour l'année scolaire 1983/1984

- des animateurs
- des instructeurs vacataires et permanents
- des professeurs et des chargés de cours et de travaux pratiques
- des conférenciers-

Les intéressés, outre qu'ils doivent posséder une bonne culture générale et certaines aptitudes pédagogiques et des facilités d'élocutions rempliront les conditions suivantes :

1°/-Cycles des Préposés :

- Avoir au moins le grade de lieutenant ou Contrôleur des Douanes et bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans-

2°/-Cycles des Agents de constatation et d'Encadrement

- Avoir au moins le grade de Contrôleur des Douanes et bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans.

3°/-Cycles des Contrôleurs (CM 2de L'ENA)

-Etre au moins le grade de Contrôleur des Douanes et bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans-

4°/Cycles des Inspecteurs et des Administrateurs (CMS2 et CS2 de l'ENA)

-Etre fonctionnaire de la Catégorie A1 et bénéficier en outre de 4 ans d'expérience professionnelle-

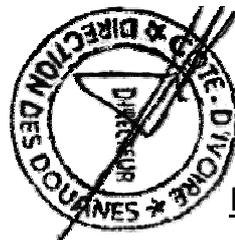
Le tableau des matières concernées est joint en annexe, il peut être modifié par les Conseils des programmes et des études des 2 établissements.

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande avec un bref curriculum vitae avant le 30 Mai 1983 au Directeur de l'Ecole des Douanes et de la Formation Professionnelle, immeuble de la Recette-perception au Port d'ABIDJAN.

Ou à la Sous-Direction du Personnel et de l'organisation à la Direction Générale qui transmettra.

La formation étant l'affaire de tous, j'attache le plus grand prix à ce que des bonnes volontés issues du service consentent le sacrifice d'apporter leur savoir-faire aux fonctionnaires élèves et aux élèves fonctionnaires qui se destinent à l'Administration des Douanes. /-

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



M.K.ANGOUA

TABLEAU DES MATIERES

Annexe à la Circulaire

N° du

NOMENCLATURE	CYCLE DE FORMATION	FONCTIONNAIRES FORMES
-Exécution du service	Préposés	Préposés des Douanes
-Contentieux	-	Niveau CEPE plus-
-Régimes douaniers	-	”
-Procédure du dédouanement	-	”
-Missions et organisations du service	-	”
-éléments de navigation maritime et documents des moyens de transport		”
-Initiation au tarif	Agents de Constatation Et d’Encadrement	Agents de Constatation et d’Encadrement et plus
-Contentieux	-	”
-Régimes douaniers	-	”
-Rédaction administrative	-	”
-Education civique et morale	-	”
-Notions générales sur la douane	-	”
-Procédure du dédouanement	-	”
Eléments de droit de transport		
-Recouvrement des droits et taxes	-	”
-Réglementations particulières	-	”
-Missions et organisations du service	CM2/ENA	Contrôleurs des Douanes
-Législation douanière	-	”

-Tarif des Douanes	-	”
-Procédure et régimes douaniers	-	”
-Contentieux douanier	-	”
-Echanges internationaux et régimes préférentiels	-	”
-Eléments du droit des transports	-	”
-Recouvrement des droits et taxes et comptabilités des bureaux de l'intérieur	-	”
-Initiation aux techniques douanières	CM/2/ENA	Contrôleurs des prix
-Tarif des Douanes Contentieux	CMS/2/ENA	Inspecteurs des Douanes
-Législation douanière et fiscalité indirecte	-	”
-Procédure de recouvrement des droits et taxes	-	”
-Missions et organisations du Service des Douanes	-	”
-Régimes douaniers classiques	-	”
-Coopération douanière	-	”
-Réglementation des changes	-	”
-Valeur en Douane	-	”